COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET 33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



Nº D2019-133

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 17 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf le dix-sept du mois de décembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, convoqué suite à l'absence du quorum de la séance du Conseil Communautaire du mardi 10 décembre 2019 à Assais les Jumeaux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de la Mairie d'Airvault, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

18 présents + 5 pouvoirs (23 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ <u>Commune d'Airvault</u>: Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Jean-Marie COLIN, Jacques METREAU, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Viviane CHABAUTY,
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Pierre CESBRON, Claude SERVANT
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT
- ✓ <u>Commune de Saint-Loup-Lamairé</u> : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

5 pouvoirs:

- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU
- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Jacky JOZEAU
- ✓ Frédéric LIAIGRE a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Mathias DIXNEUF a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Jean-Michel PROUST a donné pouvoir à Jean-Pierre CESBRON

Excusé (e) s: Lucette ROCHER, Ludovic BARREAU, Claire SAINCOURT, Mathias DIXNEUF, Céline PIGNON, Maryse BARIGAULT, Frédéric LIAIGRE, Jean-Michel PROUST

Jacques ROY a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 11 décembre 2019

MAISON DE SANTE Validation APD et Plan de Financement

- Vu le Code de la Commande Publique
- Vu la délibération n° D2019-003 du Conseil Communautaire en date du 9 janvier 2019 autorisant le Président à signer le marché de maitrise d'œuvre pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Airvault avec le groupement de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est Magalie BODIN, architecte DPLG,
- Considérant la présentation de l'Avant-Projet Définitif (APD) du 26 novembre 2019 par le groupement de maitrise d'œuvre,

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide de :

- Valider l'avant-projet définitif (APD) pour la construction d'une maison de santé
 pluridisciplinaire à Airvault tel que présenté par l'équipe de maîtrise d'œuvre dont le
 mandataire est Magalie Bodin, architecte DPLG à Bressuire, et joint à la présente
 délibération.
- Valider l'estimation HT du projet au stade APD à 1 313 100 €,
- · Valider le Plan de financement ci-annexé.

A Airvault, le 17 décembre 2019 Le Président, Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20191231-66-DE

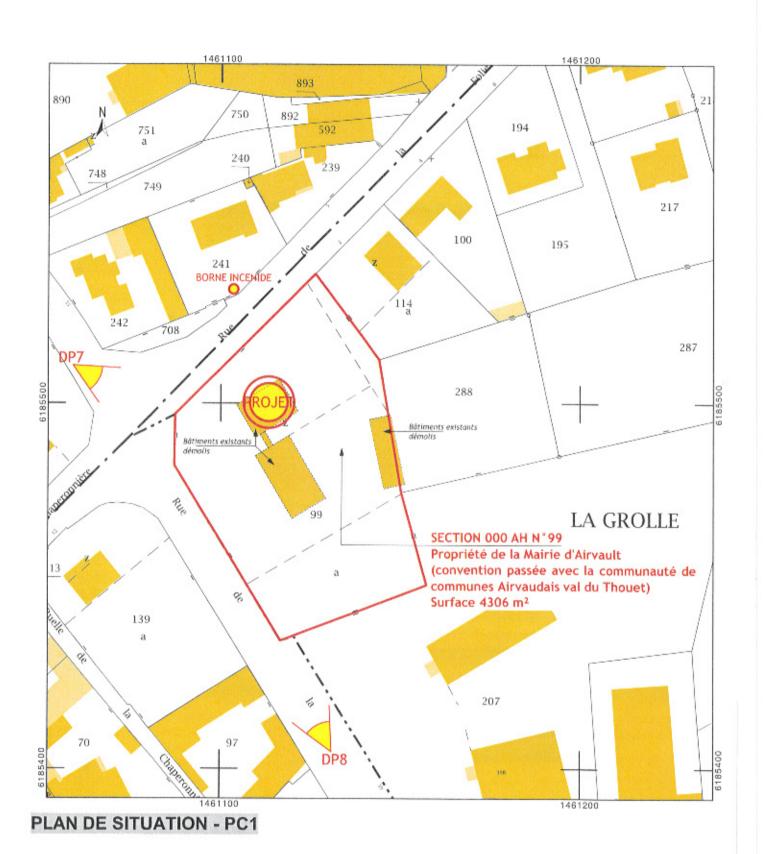
Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 31-12-2019

Publication le : 31-12-2019

Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Promenades

79600 ARVAULT Tél. 05 4964,93 48



Limite de propriété Rue de la Gendarmerie NR=114.45



PROFIL EN LONG- PC3 1/200

Emprise bätiment existant en cours de démolition

SURFACE UTILE	REVU SUITE RENCONTRE PRO	ESQUISSE	APS	APD
CABINET MEDECIN 1	25,00m²	24,95m²	24,19m²	23,89m²
CABINET MEDECIN 2	25,00m²	24,95m²	24,19m²	23,89m²
CABINET MEDECIN 3	25,00m ²	24,77m²	24,19m²	24,03m ²
TELEMEDECINE	25,00m²	24,77m²	21,16m²	21,13m²
CONSULTATION AVANCEE/DIETETETICIEN	25,00m ²	20,00m ²	20,60m ²	19,76m ²
INFIRMIERS/AZALEE	20,00m ²	18,19m²	19,71m²	19,48m ²
INFIRMIERS/ESPACE DE PRELEVEMENT ET BURB	39,00m ²	34,18m²	32,11m ²	31,74m ²
KINESITHERAPEUTE BUREAU 1	15,00m ²	14,66m²	10,78m ³	10,78m ²
KINESITHERAPEUTE BUREAU 2	15,00m ²	14,44m²	10,99m ¹	10,98m ²
KINESITHERAPEUTE ESPACE ET SALLES	100,00m ²	90,41m ²	84,24m ¹	86,40m ²
SECRETARIAT KINES			14,05m ²	14,03m ²
OSTEOPATHE	22,00m ²	22,42m ²	22,04m ¹	21,30m ²
ORTHOPHONISTE	25,00m²	23,67m ²	23,41m²	23,04m ²
ESPACES COMMUNS:				
SALLES D'ATTENTE/HALL	60,00m ²	54,47m ¹	62,77m²	47,56m ²
ACCUEIL PUBLIC	15,00m²	13,61m ²	21,49m²	21,44m
SALLE DE REUNIONS/REPAS	30,00m ²	33,95m ¹	33,13m²	27,89m
SANITAIRES PUBLIC 1	5,00m²	4,20m²	4,04m²	4,10m
SANITAIRES PUBLIC 2			3,91m²	3,71m ²
SANITAIRES MEDECINS 1/2		4,07m²	0,00m²	0,00m ²
SANITAIRES MEDECINS 3/TELEMEDECINE		4,07m²	0,00m²	0,00m
SANITAIRES PRIVES	5,00m²	4,06m²	8,72m²	10,46m ²
SANITAIRES OSTEOPATHE				3,70m
LOCAUX TECHNIQUES	45,00m²	51,06m²	47,84m²	47,84m
LOCAL DECHETS MEDICAUX	7,00m²	4,22m²	5,21m²	5,25m
LOCAL MENAGE	5,00m²	6,31m²	4,20m²	3,15m ²
STOCKS			13,50m²	12,82m
Sous-total	533,00	517,43m²	536,47m ²	518,37m
CIRCULATIONS	73,20m²	81,39m²	55,12m²	72,91m
TOTAL	606,20	598,82m ²	591,59m ²	591,28m

PLAN DE MASSE - PC2 Ech: 1/500





AGENCE D'ARCHITECTURE Magalie BODIN - Architecte DPLG 14, jue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE T. 05 49 81 39 83

racine cubic www.archl-mag.fr archimag@orange.fr CONQUITE DE TRAVAUX

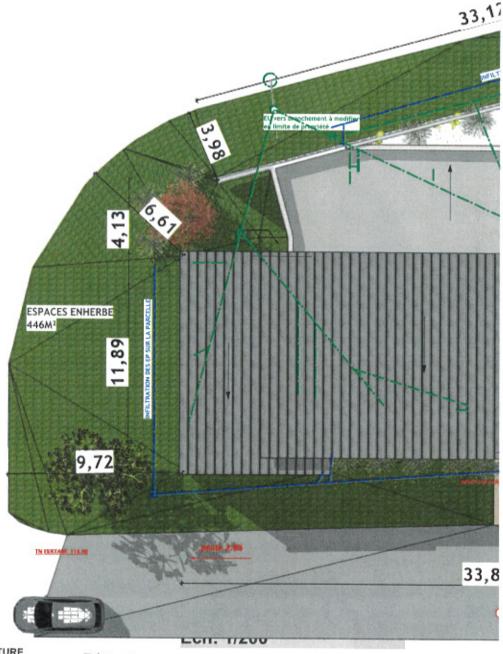






PLAN DE MASSE

Ech: 1/200





AGENCE D'ARCHITECTURE Magalie BODIN - Architecte DPLG 14, rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE T, 05 49 81 39 83 www.archi-mag.fr archimag@orange.fr

02-19 COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS VAL DU THOUET













AGENCE D'ARCHITECTURE Magalie BODIN - Architecte DP 14, jue Jean Jaurés 79300 BRESSU T. 05 49 81 39 83

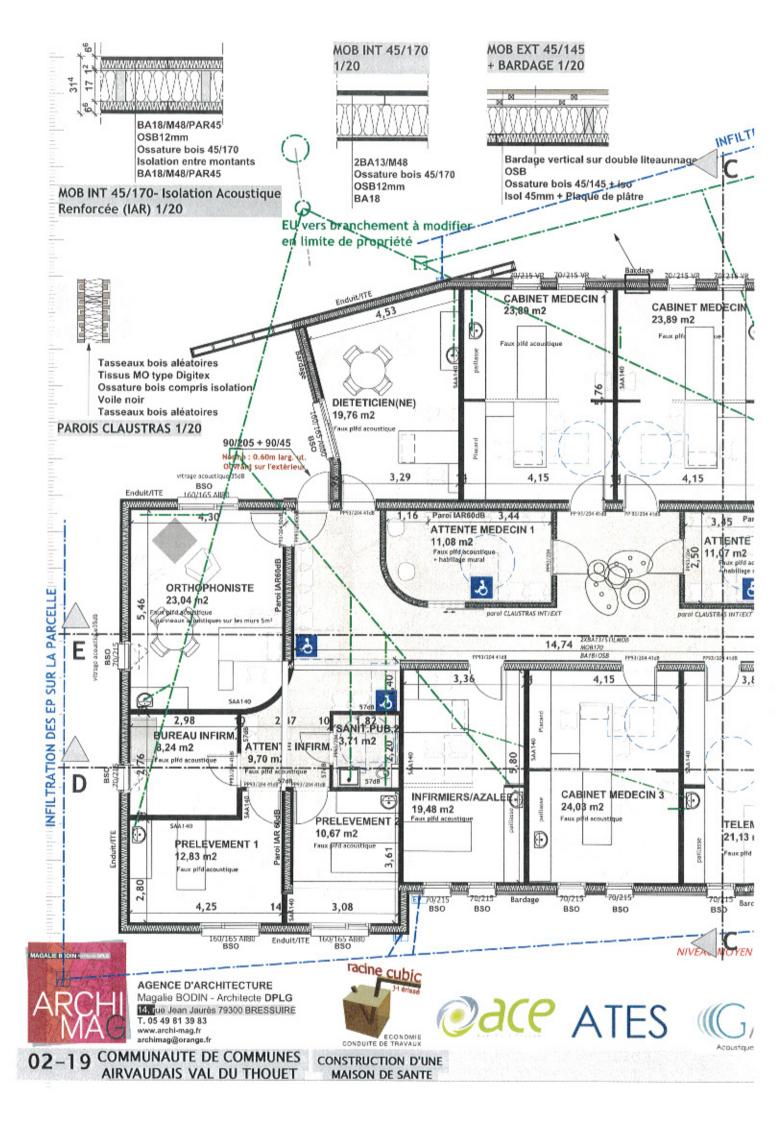
T. 05 49 81 39 83 www.archi-mag.fr archimag@orange.fr

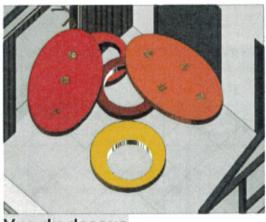


PLAN RDC Ech: 1/200





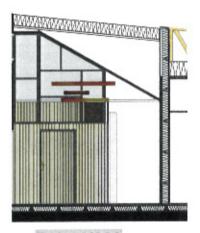




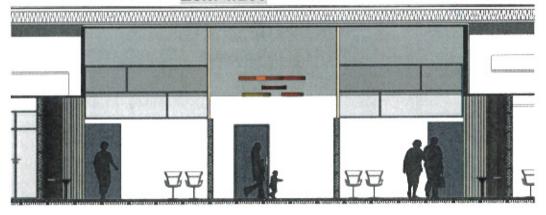


Vue du dessus

Vue du dessous



Ech: 1/200



Ech: 1/200



AGENCE D'ARCHITECTURE Magalie BODIN - Architecte DPLG 14, rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE T. 05 49 81 39 83 www.archi-mag.fr archimag@orange.fr

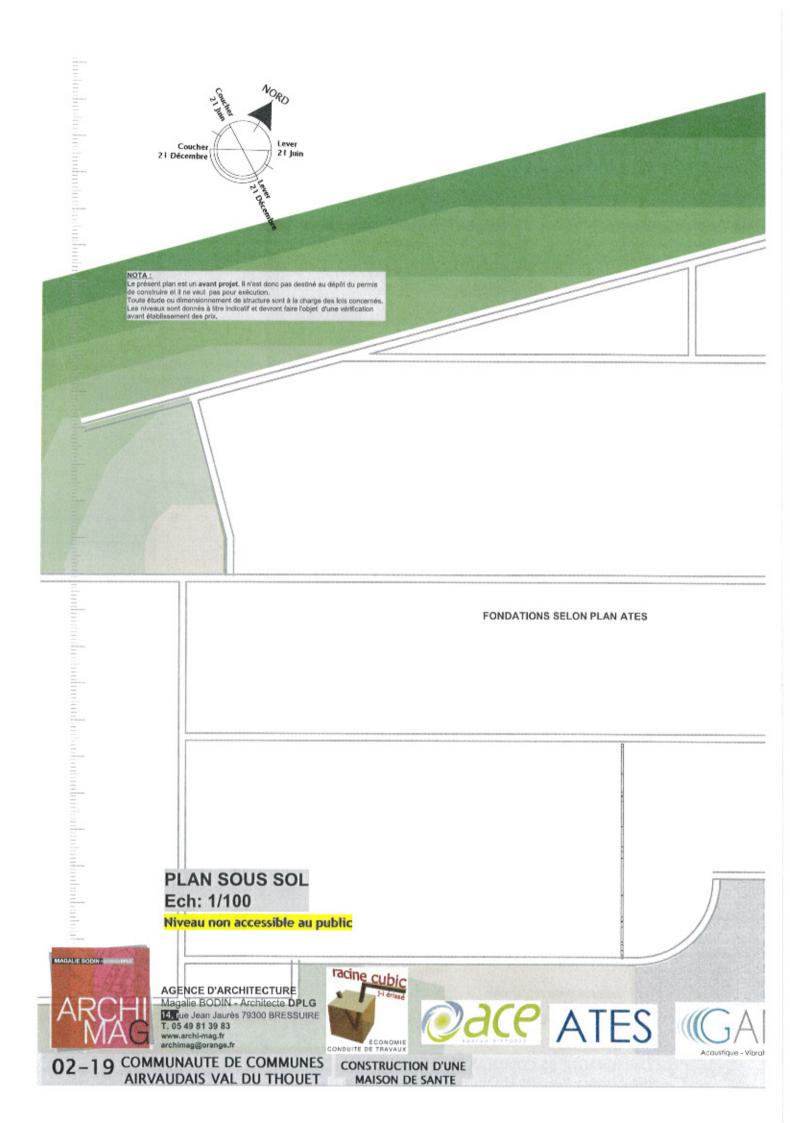








02-19 COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS VAL DU THOUET



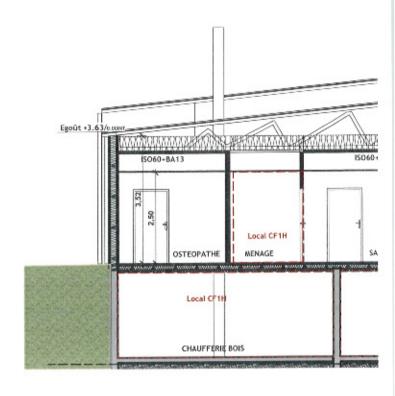
NOTA:

Le présent plan est un avant projet. Il n'est donc pas destiné au dépôt du permis de construire et il ne vaut pas pour exécution.

Toute étude ou d'imensionnement de structure sont à la charge des lots concernés. Les niveaux sont donnés à titre indicatif et devront faire l'objet d'une vérification avant établissement des prix.

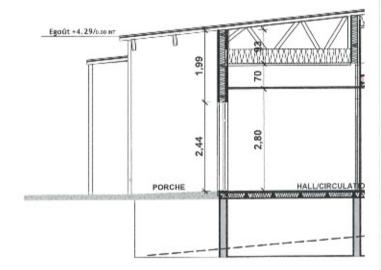
COUPE AA

Ech: 1/100



COUPE BB

Ech: 1/100



COUPE CC

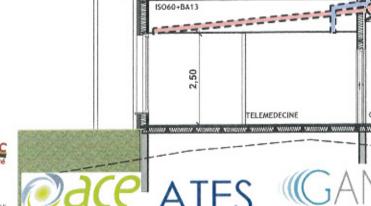
Ech: 1/100



AGENCE D'ARCHITECTURE Magalie BODIN - Architecte DPLG rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE T. 05 49 81 39 83

www.archi-mag.fr archimag@orange.fr





Egoût +4.29/0.00 Nr

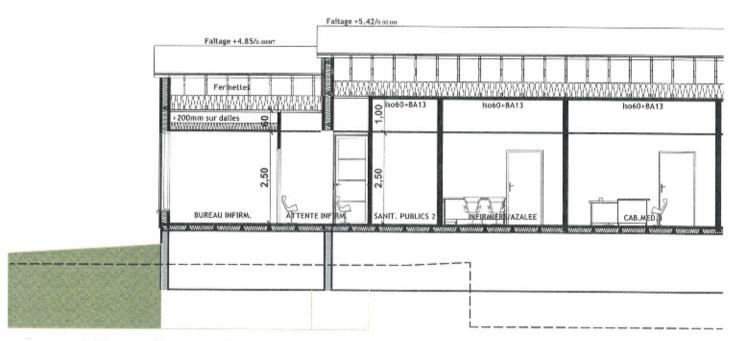
COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS VAL DU THOUET

NOTA:

Le présent plan est un avant projet. Il n'est donc pas destiné au dépôt du permis de construire et il ne vaut pas pour exécution.

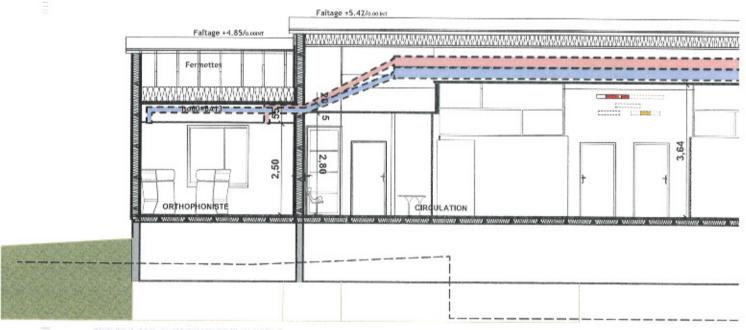
Toute étude ou dimensionnement de structure sont à la charge des lots concernés.

Les niveaux sont donnés à titre indicatif et devront faire l'objet d'une vérification avant établissement des prix.



COUPE EN LONG DD

Ech: 1/100



COUPE EN LONG EE

Ech: 1/100



AGENCE D'ARCHITECTURE

Magalie BODIN - Architecte DPLG 14. rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE

T. 05 49 81 39 83

www.archi-mag.fr archimag@orange.fr







02-19 COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS VAL DU THOUET



FACADE SUD EST

Ech: 1/100



FACADE SUD OUEST

Ech: 1/100



AGENCE D'ARCHITECTURE Magalie BODIN - Architecte DPLG

14, rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE T. 05 49 81 39 83 www.archi-mag.fr archimag@orange.fr







02-19 COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS VAL DU THOUET

Ec

MATE

Enduit g Bardage Couvert Membra Menuise



AGENCE D'ARCHITECTURE

Maggie RODIN - Architecte DPLG
14 jus Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE
007:199 69:20139 981-66-DE
www.archi-mag.fr

02-19-COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS VAL DU THOUET



CONSTRUCTION [MAISON DE SAI

Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Progranades

79600 A VAULT Tél. 05 49 64,93 48

Maître d'ouvrage :



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT

Opération:

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTÉ

Rue de la Gendarmerie - 79600 AIRVAULT

NOTICE DESCRIPTIVE / ESTIMATIVE Phase APD

Novembre 2019

Maîtrise d'œuvre :



Architecte:

AGENCE D'ARCHITECTURE - Magalie BODIN Architecte D.P.L.G. - 14, rue Jean Jaurès - 79300 BRESSUIRE Tél: 05 49 81 39 83 - Fax: 05 49 72 60 68 - Courriel: archimag@orange.fr



B.E. fluides:

a C e - 2, place Dupin - BP 20071 - **79302 BRESSUIRE CEDEX** Tél : 05 49 65 14 10 - Fax : 05 49 74 31 48 – Courriel : ace@betace.fr



B.E. Structure:

ATES - 28 rue Blaise Pascal - 79000 Niort Tél : 05 49 06 91 11 - ECourriel : info@ates.fr



B.E. acoustique:

GANTHA - 12 boulevard Chasseigne - 86000 POITIERS Tel: 05 49 46 24 01 - Fax: 05 49 41 53 09 - Courriel: contact@gantha.com



Document établi par :

racine cubic - Économie /conduite de travaux Jean-Luc ÉRISSÉ - 34b, rue Jean Jaurès - 79300 BRESSUIRE Tél : 05 49 72 92 97 - Courriel : racine.cubic@orange.fr

NOTICE DESCRIPTIVE / ESTIMATIVE – Phase APD

LOT - TERRASSEMENT / GROS-ŒUVRE

Installation et préparation de chantier

14 000,00 €

Prestations suivant législation et PGC du coordonnateur SPS, comprenant :

- sanitaires, bureau de chantier, vestiaires sur une zone empierrée
- clôtures de chantier en périphérie,
- la zone de stockage empierrée,
- échafaudage commun en périphérie du projet, avec attestation de conformité.

Terrassement 58 900,00 €

Fouilles et terrassement en pleine masse suite à la démolition du bâtiment existant (hors marché), fouilles en trous dans terrain de toute nature, compris chargement et évacuations des excédents.

Remblaiement des fouilles après élévations des soubassements en terres ordinaires, exemptes de tous gravats, mises en dépôt sur le terrain.

Terrassement en tranchées pour EU/EV, EP et réseaux fluides, compris raccordements sur réseaux publics.

Canalisations EU/EV 9 800,00 €

Canalisations EU/EV intérieures et extérieures, accessoires PVC (coudes, tés, Y,...).

Raccordement des réseaux EU/EV sur réseaux existants.

Regards avaloirs préfabriqués 30x30 compris plaques de recouvrement et toutes sujétions de raccordement sur tuyaux en attente.

Installation d'un séparateur d'hydrocarbures sur le réseau EP du parking sous-sol.

Fondations (hors fondations spéciales)

75 000,00 €

Calage gros béton jusqu'au bon sol, semelles filantes béton armé et massifs gros béton.

Élévation des soubassements en maçonnerie de blocs à bancher.

Soubassements en agglomérés de parpaings semi-pleins,

Puits tarière sous les longrines périphériques et intermédiaires.

Longrines périphériques et intermédiaires.

Enduit hydrofuge des parties enterrées.

Dallage 74 700.00 €

Plancher préfabriqué de type poutrelles hourdis isolés avec dalle de compression surfacée pour la pose du revêtement de sol :

Épaisseur du plancher 15 + 5 cm, plancher bas du RDC,

Épaisseur du plancher 12 + 5 cm, plancher haut du R-1,

Traitement anti termites par film polyéthylène basse densité, anti U.V.

Hérisson de pierres cassées en remblais calcaires, comblement d'environ 20 cm.

Lit de sable.

Dalle béton armé de 13 cm d'épaisseur, compris treillis, pour le dallage du R-1.

Divers maçonnerie

6 500,00 €

Seuils en béton moulé et coffré ou préfabriqué.

Réservations et garnissage dans la maçonnerie pour pièces de charpente, réseaux EU/EV et fluides.

Escalier en béton armé pour accès du parking au bâtiment.

VRD 68 500,00 €

Empierrement de pierres cassées en remblais calcaires ou dioritiques, parfaitement roulés et compactés Enrobé à chaud épaisseur 5 à 6 cm, avec granulats et bitume pour les places de parking au sous-sol y com

Enrobé à chaud épaisseur 5 à 6 cm, avec granulats et bitume pour les places de parking au sous-sol y compris le marquage des stationnements.

Engazonnement après préparation du terrain pour les abords paysagers.

Traitement du parvis d'entrée en béton désactivé.

Création de murs de clôture, de soutènement et réfection de murs existants, finition enduite.

Clôture de finition et garde-corps de sécurité fixés sur les murs de clôture.

Maître d'ouvrage : COM COM AIRVAUDAIS VAL DU THOUET Opération : Construction d'une maison de santé – 79600 AIRVAULT

NOTICE DESCRIPTIVE / ESTIMATIVE – Phase APD

LOT - CHARPENTE / OSSATURE / BARDAGE BOIS

Ossature bois

114 100,00 €

Panneau d'ossature 45x175 mm classe 2,

- Pour la zone en couverture zinc.

Panneau d'ossature 45x145 mm classe 2,

- Pour la zone en membrane PVC, ainsi que les refends.

Contreventement en OSB 3 de 12 mm, pare-pluie et tasseaux extérieurs 22x45 classe 3 pour les murs extérieurs, Contreventement en OSB de 12 mm seul pour les refends.

Isolation dans l'ossature en 140 mm, en panneau rigide de laine de bois.

Charpente 81 000,00 €

Charpente traditionnelle en sapin du Nord massif ou en lamellé collée, dimensionnement selon étude,

Pour la zone en membrane PVC,

Pour la partie centrale en couverture zinc.

Charpente en fermettes industrielles en sapin du Nord, dimensionnement selon étude,

Pour les deux zones en couverture zinc.

Habillage murs extérieurs

59 000,00 €

Lames en Douglas, saturé, classe 3, de type VARIO de chez Protac ou équivalent compris pré-cadres et angles traités de même essence, pour bardage à joints creux, sur les murs des préfabriqués.

Enduit sur mur ossature bois en deux passes y compris treillis et panneaux de fibres de bois, finition au choix de l'architecte.

LOT - COUVERTURE ZINC / ÉVACUATION

Couverture zinc 52 200,00 €

Couverture zinc à joints debout posée sur voliges jointives y compris tous les accessoires de pose.

Sécurité des personnes

2 500,00 €

Garde-corps de chantier avec filets, crochets d'ancrage permanents et crochet d'échelle.

Évacuations des eaux en zinc

3 500,00 €

Gouttières en zinc, compris accessoires (naissances, fonds de dalles, coudes, dilatations, crapaudines, ...), tuyaux de descente.

LOT - ÉTANCHÉITÉ / ÉVACUATION

Couverture membrane PVC

24 900,00 €

Isolation de la toiture de l'extension :

- par des panneaux rigides de laine de roche de 60 mm,

- par des panneaux rigides de mousse de polyuréthane de 140 mm en complément.

Revêtement d'étanchéité monocouche en membrane PVC-P, type Sikaplan 12G de chez Sika ou équivalent, épaisseur 1,2 mm, ton gris clair, compris relevés d'acrotère et couvertines aluminium.

Sécurité des personnes

2 400,00 €

Garde-corps de chantier, platines à douilles de dispositifs d'ancrage permanents et crochets d'échelle.

Évacuations des eaux en zinc

2 100,00 €

Boites à eau en zinc, compris accessoires (naissances, crapaudines, ...) tuyaux de descente, trop-plein, solin, étanchéité murs/toitures.

Document RACINE CUBIC 3/7

NOTICE DESCRIPTIVE / ESTIMATIVE - Phase APD

LOT - MENUISERIES EXTERIEURES

Menuiseries extérieures

74 200,00 €

Menuiseries extérieures en aluminium thermolaqué (Ton brun sombre), remplissage par double vitrage isolant 4-16-4 argon, compris quincailleries et accessoires de pose.

Menuiseries extérieures en aluminium thermolaqué vitrage acoustique 6-16-10 (Ton brun sombre), quincailleries et accessoires de pose,

- pour le local orthophoniste, (Rw+C= 35 dB).

Habillages des tableaux, des linteaux et des appuis en aluminium laqué de même ton que les menuiseries.

Volets roulants ou brise-soleils orientables pour les façades exposées, compris coulisses alu de teinte identique à la menuiserie. Les coffres seront isolés pour une amélioration acoustique et thermique.

Métallerie 10 000,00 €

Portes extérieures métalliques pour les locaux techniques du sous-sol.

Portail métallique motorisé en fermeture des stationnements du sous-sol.

LOT - MENUISERIES INTÉRIEURES

Une étude acoustique a été menée pour le présent projet, les préconisations et le dimensionnement des matériaux ont été pris en compte dans ce document.

Menuiseries intérieures

55 400,00 €

23 000,00 €

Blocs-portes prépeints, à âme pleine, CF ½ h, compris quincaillerie, béquilles, butoirs et tous les accessoires de pose.

Pour les locaux à risques : local déchets et ménage.

Blocs-portes isophoniques, sur huisserie en sapin du nord, compris quincaillerie, butoirs, béquilles doubles et tout accessoire de pose.

- Entre la circulation et les locaux médicaux (Rw+C= 41 dB),
- Pour le local orthophoniste (Rw+C= 50 dB), un double bloc formant sas sera mis en œuvre

Blocs-portes isophoniques, sur huisserie en sapin du nord, compris quincaillerie, butoirs, béquilles doubles et tout accessoire de pose.

Pour toutes les autres portes (Rw+C= 29 dB).

Châssis vitrés fixes, remplissage par double vitrage, compris quincailleries et accessoires de pose.

En partie haute des attentes médecins 1 et 2 (Rw+C= 35 dB),

Ossature bois intérieure avec isolation revêtue d'un tissu de type Digitex, avec des tasseaux de bois espacés de sections aléatoires de part et d'autre de l'ossature, compris quincailleries et accessoires de pose.

Les cloisons des attentes médecins 1 et 2.

Agencement

Façades coulissantes classiques, profilés en acier laqué, compris quincaillerie et contre-chants.

Aménagements de placards en étagères mélaminées blanc.

Banque d'accueil comprenant plan stratifié, meuble mélaminé, comptoir accessible PMR.

Plans de travail pour vasques et évier, arête avant post-formée.

Plinthes droites en sapin du Nord, en périphérie de toutes les pièces avec du revêtement de sol souples.

LOT - PLAFONDS / CLOISONS SECHES / ISOLATION

Une étude acoustique a été menée pour le présent projet, les préconisations et le dimensionnement des matériaux ont été pris en compte dans ce document.

Plafonds 45 800.00 €

Plafonds en dalles en laine minérale M0 de type Rockshed, sur ossature sous le plancher béton.

Pour les locaux à risques au R-1.

Plafonds en dalles en laine minérale M0 de type Rockshed, sur ossature sous le plancher béton.

Pour les locaux à risques : local déchets et ménage.

Plafond en plaques de plâtre type BA 13 sur ossature métallique.

Pour tous les locaux sauf la zone kiné, suivant localisation de l'étude acoustique.

Document RACINE CUBIC

Maître d'ouvrage : COM COM AIRVAUDAIS VAL DU THOUET Opération : Construction d'une maison de santé – 79600 AIRVAULT

NOTICE DESCRIPTIVE / ESTIMATIVE – Phase APD

Plafond en plaques de plâtre perforées de type Gyptone Quattro sur ossature métallique, pose rampante.

Pour le hall et la circulation, suivant localisation de l'étude acoustique.

Faux-plafonds suspendus acoustiques en dalles de 60x60, fortement absorbant, très absorbant, sur ossature métallique fixée par suspentes en pose horizontale :

Pour tous les locaux, suivant localisation de l'étude acoustique.

Traitement acoustique à l'aide de panneaux acoustiques suspendus de chez Digitex ou équivalent, formes et couleurs selon choix de l'architecte.

Dans la circulation entre les attentes médecins 1 et 2.

Sur les murs de l'orthophoniste (5m²) et la salle de réunion (3m²).

Cloisons sèches 71 300,00 €

Doublages

Doublage en plaques de parement en plâtre type BA 18 sur ossature métallique ou support OSB, baguettes d'angles et film polyane et bande phaltex.

Sur les différentes ossatures périphériques (Rw+Ctr > 42 dB),

Doublage en plaques de parement en plâtre type BA 18 sur ossature métallique, baguettes d'angles et film polyane et bande phaltex.

De chaque côté du mur de refend suivant localisation de l'étude acoustique (Rw+C > 60 dB),

Doublage en plaques de parement en plâtre type BA 18 sur l'OSB de contreventement et 2 plaques en plâtre type BA 13, baguettes d'angles et film polyane et bande phaltex.

Sur le mur de refend suivant localisation de l'étude acoustique (Rw+C > 46 dB),

Distribution

Cloisons de distribution CF1/2 h en plaques de parement en plâtre sur ossature métallique, baguettes d'angles, film polyane et bande phaltex et renforts de cloisons au droit des appareillages sanitaires.

Pour les locaux à risques : local déchets et ménage.

Cloison acoustique séparative de 100 mm de type Placostil DuoTech de chez Placoplatre ou équivalent, composée de 1 plaque de parement plâtre Duo'tech 25 par face et d'une ossature métallique de MSP 48-50.

Entre les sanitaires et les locaux contigus et entre les locaux médicaux et les circulations (Rw+C> 57 dB).

Cloison acoustique séparative de type Placostil SAA 140 DuoTech de chez Placoplatre ou équivalent, composée de 1 plaque de parement plâtre Duo'tech 25 par face et d'une ossature métallique alternée de 70 mm d'épaisseur.

 Entre les locaux médicaux et les circulations, entre l'ostéopathe et la salle de réunions et entre l'orthophoniste et les locaux contigus (Rw+C> 63 dB).

Cloison acoustique séparative de 100 mm de type Placostil ou Placostil DuoTech de chez Placoplatre ou équivalent, composée de 2 plaques de parement plâtre BA 13 par face et d'une ossature métallique de 48 mm d'épaisseur.

Pour toutes les autres cloisons de distribution (Rw+C> 47 dB),

Étanchéité à l'air

Écran pare-air /pare-vapeur en plafond, compris tasseaux de maintien 50x50. Écran pare-air /pare-vapeur en doublages compris fixation sur l'ossature bois.

Isolation

15 900,00 €
Isolation du plafond sous la couverture zinc dans l'épaisseur des pannes ou sur les fermettes, en panneaux de laine

de bois d'une épaisseur selon étude thermique.

- Isolation dans la charpente traditionnelle, épaisseur 320 mm (R= 8,00 m².K/W), de type Pavatherm de chez PAVATEX,
- Isolation dans les fermettes, épaisseur 351 mm (R= 9,00 m².K/W), ouate de cellulose à souffler,

Isolation de 60 à 80 mm au-dessus des plafonds suivant l'étude acoustique. Isolation des cloisons de distribution et en complément des doublages en 45 mm, en panneaux de laine de bois.

NOTICE DESCRIPTIVE / ESTIMATIVE - Phase APD

LOT - FAIENCE

Faïence

9 800,00 €

Sous-couche d'étanchéité sous faïence.

Faïence de couleur compris baguettes d'arrêt et d'angles en PVC, en périphérie de tous les sanitaires sur toute la hauteur.

LOT – PEINTURES / REVÊTEMENTS DE SOLS

Peintures Les peintures seront de marque NF environnement au minimum 34 100,00 € Peinture des plafonds, doublages et distributions, sur support plaque de plâtre, comprenant un égrenage, un brossage, une impression, un ratissage ou révision et 2 couches de finition en peinture satinée garnissante.

sur l'ensemble des plafonds et des murs en plaques de plâtre.

Peinture sur les menuiseries bois intérieures, comprenant une impression, un brossage, un époussetage, un rebouchage à l'enduit et 2 couches de finition en peinture laquée satinée aux résines,

- · sur l'ensemble des portes intérieures neuves,
- sur les plinthes

Peinture sur ouvrage métallique et PVC, comprenant un nettoyage, un dégraissage, un brossage, une couche de primaire et 2 couches de finition en peinture laquée,

Revêtements de sols 38 800,00 €

Sous-couche résiliente acoustique de type Assour chape ou équivalent, entre la dalle BA et l'isolant pour toute la surface du bâtiment.

Ragréage de type Niveliss ou équivalent pour le RDC.

Revêtement PVC en lés pour tous les locaux du RDC.

Nettoyage 2 500,00 €

Nettoyage de fin de chantier, sols, murs, menuiseries, appareils sanitaires, VMC et électriques, meubles, ... réalisé par un professionnel.

LOT- PLOMBERIE – SANITAIRE voir document du BET Fluides ACE

LOT - CHAUFFAGE GAZ- VENTILATION - RAFRAICHISSEMENT voir document du BET Fluides ACE

LOT: ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES voir document du BET Fluides ACE

307 400,00 €

Maître d'ouvrage : COM COM AIRVAUDAIS VAL DU THOUET Opération : Construction d'une maison de santé – 79600 AIRVAULT

NOTICE DESCRIPTIVE / ESTIMATIVE – Phase APD

LOT - TERRASSEMENT / GROS OEUVRE

ESTIMATION H.T PAR CORPS D'ÉTAT

LOT – CHARPENTE / OSSATURE / BARDAGE BOIS : 254 100,00 \in LOT – COUVERTURE ZINC / ÉVACUATION : 58 200,00 \in LOT – ÉTANCHÉITÉ / ÉVACUATION : 29 400,00 \in LOT – MENUISERIES EXTÉRIEURES : 84 200,00 \in LOT – MENUISERIES INTÉRIEURES : 78 400.00 \in LOT – PLAFONDS / CLOISONS SECHES / ISOLATION : 149 100.00 \in LOT – PEINTURES / REVÊTEMENTS DE SOLS : 75 400.00 \in

LOT – PEINTURES / REVÊTEMENTS DE SOLS : $75\,400.00\,\epsilon$ LOT – PLOMBERIE - SANITAIRE : $33\,500.00\,\epsilon$

LOT – CHAUFFAGE – VENTILATION : 149 000.00 \in LOT – ÉLECTRICITÉ : 84 600.00 \in

Total H.T. : 1 313 100,00 €

OPTION : CHAPE : 11 700.00 €

Préfecture

079-200041416-20191231-66-DE

Acte certifié éxécutoire

Document RACINE CUBIC Reception par le Prelet : 31-12-2019

Publication le : 31-12-2019

Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Provenades

79600 ARVAULT Tél. 05 49 64 93 48

Plan de finance		nstruction d'une m	aison de santé à Airvault (
Dépenses			Recettes		
	udes		Subventions	836 229,00 €	
Maitrise d'œuvre		81 985,00 €	_	400 000,00 €	
	ivaux		Contrat Régional	200 000,00 €	
Terrassement - Gros		307 400,00 €		16 229,00 €	
Charpente / Ossature	/ Bardage bois	254 100,00 €	Energie en Deux-Sèvres	20 000,00 €	
Couverture zinc / Eva	cuation	58 200,00 €	Plan Départemental de santé	200 000,00 €	
Etanchéité - Evacuatio	on	29 400,00 €			
Menuiseries extérieu	res	84 200,00 €			
Menuiseries intérieur	es	78 400,00 €			
Plafonds - Cloisons sè	ches - Isolation	149 100,00 €			
Faience		9 800,00 €			
Peinture - Revêtemen	its de sols	75 400,00 €			
Plomberie - Sanitaire		33 500,00 €			
Chauffage - Ventilatio	n	149 000,00 €			
Electricité	***	84 600,00 €			
Frais	divers	69 754,25 €			
Bureau de contrôle		5 660,00 €	Auto Financement	628 610,25 €	
Coordonnateur SPS		2 587,50 €			
Publication marchés		1 000,00 €			
Publication BOAMP		2 000,00 €			
Géomètre	_Relevé topo	1 250,00 €			
	_ Bornage division	1 000,00 €			
Etude géotechnique		2 340,00 €			
Concessionnaires (éle-	c, eau, etc.)	3 000,00 €			
Frais de dossiers (DOE	, PC, etc.)	50 916,75 €	NO. 1000/19.5 (NO. 1907/AGO) (NO. 19		
TOTAL DEPENSES HT		1 464 839,25 €	TOTAL RECETTES HT	1 464 839,25 €	
			FC TVA	288 350,68 €	
			Reste à charge CCAVT du		
TVA (20%)		292 967,85 €	FCTVA	4 617,17 €	
TOTAL DEPENSES TTC		1 757 807,10 €	TOTAL RECETTES TTC	1 757 807,10 €	

Préfecture

079-200041416-20191231-66-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 31-12-2019 Publication le : 31-12-2019 Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT Tel. 05 49 64 93 48

